



*Un nouveau cœur
pour une nouvelle vie*

L' ECHO des transplantés cardiaques de Haute-Normandie

8^{ème} année

juillet 2010

numéro 17

Bulletin de liaison et d'informations



Anita Constant

Anita Constant est artisanne d'art, elle fabrique des bijoux qui ont tous une particularité : ils sont composés de coeurs et de roses qu'elle fabrique elle-même. Sa maxime est :

Demandez-moi de créer les bijoux de vos envies !

Elle s'est installée à Rouen après avoir beaucoup voyagé.

Je recherchais pour la couverture de l'Echo une illustration à la fois évocatrice de notre association et également d'actualité : l'année de l'impressionnisme en Normandie avec des expositions et manifestations dont la qualité a fait l'objet de nombreuses relations dans les medias locaux et nationaux.

*En surfant sur Internet je suis très rapidement tombé sur le site d'Anita Constant :
<http://www.lecoeurdesroses.new.fr/>
et j'avais trouvé mon sujet !*

Anita Constant m'a très aimablement et spontanément autorisé à reproduire la composition de coeurs et de roses de la couverture inspirée de l'œuvre de Van Gogh, et je l'en remercie tout particulièrement au nom de notre association. Par ailleurs, cette artiste est très sensibilisée à la transplantation et au don d'organes.

Ce travail et le site donnent vraiment l'envie d'admirer, non plus virtuellement mais réellement les créations d'Anita Constant qui exposera ses oeuvres dans les prochains mois :

- *les 3 et 4 juillet à Touques pour "Bijoux & compagnie" (église St Pierre à 2 km de Deauville)*
- *la Route du Champagne à Loches-sur-Ource (10) les 24 et 25 juillet à la cave Dautel-Cadot*
- *les Fêtes de la Moisson le 5 septembre à Boos*
- *Déville-les-Rouen 9 ou 10 octobre*
- *Festiv'Art à Evreux du 15 au 17 octobre*
- *et, bien sûr, comme chaque année plusieurs marchés de Noël en novembre et décembre*

Jean-Claude Fenyo

CARDIO-GREFFES HAUTE-NORMANDIE

Siège social :
Service chirurgie cardio-vasculaire
Pavillon Derocque - C.H.U. ROUEN
76031 ROUEN Cedex

Téléphone-Fax-répondeur : 02 35 10 63 60

Adresse postale :
C.G.H.N. chez M. Picart
Rés. Le Hainaut
Place Alain
76150 MAROMME
Tél. : 02 35 76 09 96
Fax : 09 55 22 41 63
Email : apr.picart@free.fr
Site Internet : <http://cghn.voila.net>

Membre de la Fédération Française des Associations de Greffés du Cœur et des Poumons

Ont participé à ce bulletin :
Alain Picart, Geneviève et Marc Collas, Jean-Claude Fenyo, Arlette Fontaine, Jean-Paul Fouache, Josette Bosselin, Marie-Antoinette Crevel

Rédaction - mise en page :
Jean-Claude Fenyo

Directeur de la publication :
Alain Picart

Les articles signés sont sous la responsabilité de leurs auteurs.



SOMMAIRE DU N° 17

Sommaire.....	3
Editorial du Président.....	4
Portrait d'un transplanté.....	5
Le Centre de réadaptation cardiaque du Centre Hospitalier de la Côte Fleurie.....	6
<i>Nos activités</i>	
Nos réunions conviviales du premier semestre.....	8
L'assemblée générale du 5 juin.....	10
Les journées du don d'organes à Lamberville le 10 juin et Darnétal le 14 juin.....	12
Le congrès national de la Fédération Française des Associations de Greffés du Cœur et des Poumons.....	15
<i>Informations</i>	
Le rapport d'information sur les lois de bioéthique.....	17
Les numéros d'urgences.....	21
Le tout premier cœur artificiel.....	21
La cuisine.....	22
<i>Découverte de notre région</i>	
La ferme de Bray.....	23
Culture et tradition normandes : le patois.....	24
Association régie par la Loi de 1901	
Dépôt des statuts en Préfecture de Seine-Maritime le 05 mai 2001	
Parution au Journal Officiel le 02 juin 2001	



Chers amis transplantés adhérents ou non. Nous avons pensé que les personnes qui possèdent un accès INTERNET et souhaitent recevoir toutes nos informations ainsi que « L'ECHO », pourraient nous communiquer leur e-mail. Merci d'avance.

Editorial du Président

Déjà une année que vous m'avez élu Président. Cette année a passé très vite, trop vite avec ses nombreux événements tant liés à l'association que personnels. J'ai du découvrir les liens qui existaient entre l'association et les différentes fédérations, liens qui donnent plus de force et de vie à notre mouvement. J'ai beaucoup été aidé par les membres du bureau et de l'association pour mieux connaître les buts de l'association. Suite à l'assemblée générale, le conseil d'administration est maintenant un peu plus nombreux et donc représentatif. Les traditionnelles manifestations seront maintenues comme les jeux des transplantés par exemple ou les rencontres familiales à Yvetot ou ailleurs. Il serait bon de se faire plus connaître et d'avoir plus d'adhérents pour pouvoir entreprendre plus d'actions dans ce sens. Chaque transplanté peut témoigner de son vécu et du formidable don qu'il a reçu et qui lui a permis de revivre normalement. J'ai oublié les longs mois que j'ai passés en chambre d'isolement avec la pompe et où j'en voulais par période au corps médical de m'avoir sorti du coma et de ne pas m'avoir laissé mourir. Je ne voyais pas le bout de l'infection.

Finalement, l'infection a disparu, j'ai été transplanté et je suis enfin sorti de l'hôpital. J'ai repris le travail à temps plein depuis peu.

Il y a trop de gens en attente de greffes et je pense que chacun peu militer par son exemple sur le don d'organes et sur l'excellent travail des médecins préleveurs. Il faut penser à la détresse de ceux qui attendent un organe et à leurs familles. Nous devons tous militer pour le don d'organes et plus nous serons plus l'impact sera grand.

***Cœurdialement, votre président
Alain Picart***

Dernière minute : sortie du samedi 18 septembre

Programme

- | | |
|---------|--|
| 10 h 45 | Rendez-vous à Cormeilles à la distillerie Busnel, route de Lisieux
Parking à l'intérieur |
| 13 h | Restaurant "Le Relais Normand", 22 rue de l'Abbaye à Cormeilles
Menu : Kir
Salade de gésiers
Magret aux pommes
Fromage
Tarte normande
Café |
| 14 h 30 | Visite de l'Atelier de girouetterie , 15 route des anglais, Epaignes |
| 16 h | Le train miniature, Camping Les Bruyères, Conteville
Bonne journée en perspective, vous recevrez les bulletins d'inscription par le canal habituel. |

PORTRAIT D'UN TRANSPLANTÉ

Présentation

Mon nom est Marc COLLAS, j'ai 62 ans, avec mon épouse Geneviève, nous avons deux enfants. Je suis depuis deux ans à la retraite après avoir exercé ma carrière professionnelle en laboratoire d'analyse dans une société de pétrochimie et de production de matières plastiques.

J'ai toujours pratiqué des activités sportives comme le football, le vélo, la natation ou la marche.

Ma maladie

Plutôt en bonne santé jusqu'à cinquante ans, en 1999, suite à un malaise survenu en Autriche, on me découvre une tachycardie ventriculaire traitée après rapatriement au CHU de Rouen par beta-bloquants et implantation d'un défibrillateur.

Mon état de santé se dégrade peu à peu et dès 2005, après une intervention au niveau des oreillettes, le cardiologue m'informe que la greffe sera la prochaine étape. C'est alors que l'on m'envoie au centre de réadaptation cardiaque de Trouville pour tenter d'améliorer mon insuffisance cardiaque. Après une légère amélioration, l'état de fatigue et l'essoufflement sont de plus en plus importants, je dois cesser mon activité professionnelle. En 2006, la médecine me déclare en invalidité.

La greffe

Au cours de l'été 2007, j'ai rencontré le Dr Redonnet et nous avons programmé les tests préliminaires à la greffe. Ces examens ont été réalisés début 2008. L'inscription sur la liste d'attente auprès de l'Agence de la Biomédecine s'est faite en mai 2008. Cette attente a duré jusqu'en février 2009.

Cette longue période a été pour moi de plus en plus difficile : éloignement des relations de travail et des proches, repli sur moi-même. J'étais cependant bien soutenu par Geneviève et mes enfants. Je remercie également certains greffés que je côtoie à Trouville et Jean-Paul Fouache qui m'ont bien soutenu. Ce qui m'a permis d'aborder l'opération sans appréhension.

J'ai été greffé le 6 février 2009, l'opération s'est bien passée bien que le réveil a été difficile. Grâce à la qualité des soins et à la gentillesse de toutes les personnes du service de Chirurgie cardiaque, mon état s'est vite amélioré et le moral était plutôt bon. Nous avons pu apprécier au cours de mon hospitalisation la qualité de l'accueil et d'écoute du personnel soignant.

J'ai poursuivi ma rééducation au Centre de Réadaptation Cardiaque de Trouville pendant 4 semaines. Je poursuis encore des séances d'exercices à Trouville deux fois par mois : 1 heure de marche, 1 heure de vélo, 30 min de vélo à bras et 15 mn de rameur. Fin juin, le point sera fait à l'occasion d'un test d'effort à Trouville.

Bilan de la Greffe

Si la période d'attente a été un peu difficile, cette opération, après une période de quelques mois a changé complètement mon mode de vie. Je reprends progressivement des activités que j'avais abandonnées comme le jardinage, le bricolage, la marche, la piscine, le vélo, les voyages avec au début une certaine appréhension qui a vite disparu. Je suis inscrit maintenant à des cours de billard français et de peinture.



La prise régulière de médicaments est la seule contrainte de la vie courante. Je vis les visites rapprochées au CHU comme une aide et un réconfort.

Après un an de greffe, je peux affirmer qu'à nouveau je profite bien de ma vie de retraité, avec toujours une pensée pour ceux qui m'ont aidé : mes proches, les services médicaux du CHU, les anciens greffés que j'ai rencontrés. Je n'oublie pas non plus qu'un donneur m'a rendu la santé. C'est pourquoi, je souhaite participer à mon niveau à la promotion du don d'organes, aux protocoles de recherches sur les traitements d'après greffe et pourquoi pas un soutien aux futurs greffés.

Marc Collas

Le service de réadaptation cardiaque du Centre Hospitalier de la Côte Fleurie

Présentation

Le Centre Hospitalier de la Côte Fleurie, se compose de différents services répartis sur plusieurs sites géographiques de la région de Trouville dans le Calvados.

Le site de Criquebeuf, ouvert fin 2009, offre les soins orientés dans les domaines de médecine polyvalente, gériatrique, gynécologiques et cardiologique. Les services proposés par la polyclinique installée sur le même site complètent ces activités.

Un laboratoire d'analyses médicales privé installé sur le site permet d'obtenir rapidement les examens biologiques nécessaires.



Le service cardiologie

Le service cardiologie accueille les malades pour des soins en hospitalisation ou en hôpital de jour. Les suivis médicaux spécifiques de la cardiologie sont assurés : échographies, radiologies, traceurs d'insuffisance cardiaque.... et tests d'effort.

En hospitalisation sont accueillis entre autres les personnes en insuffisance cardiaque ou ayant subi une intervention chirurgicale au niveau du cœur au CHU de Caen.

On y rencontre les patients opérés pour changement de valve, pontages....et bien sûr les greffés.

Des cardiologues, un médecin du sport et un service continu encadré par les infirmières assurent une prestation de soins efficace et toujours à l'écoute. Une psychologue est à disposition des personnes qui souhaitent une assistance ; une diététicienne apporte les conseils alimentaires aux cardiaques, soit individuellement, soit à l'occasion d'ateliers.

La réadaptation cardiaque

En étroite collaboration avec les services cités, l'équipe de réadaptation, composée de cinq kinésithérapeutes assure une assistance à la récupération des capacités cardiaques par une série d'exercices physiques. Ces activités sont proposées en interne pendant la période d'hospitalisation et en externe selon les cas.

Un test d'effort sur tapis ou sur vélo mené à intervalle régulier permet au médecin cardiologue de fixer les niveaux de chacun et de définir les programmes de travail.

L'équipe de kinésithérapeutes applique les directives du médecin et assure un accompagnement de chaque instant des patients atteints de problèmes cardiaques pour les aider à récupérer progressivement et suivre une bonne hygiène de vie.

Les exercices proposés sont pratiqués en individuel (vélo, marche sur tapis, vélo à bras, rameur...) ou en cours collectifs (gymnastique, exercices de respiration.).

Les 4 salles de travail sont particulièrement bien équipées, le cadre de travail est agréable (espace, éclairage naturel, climatisation). Le bâtiment est de construction récente, équipé de grandes baies vitrées, le matériel est en très bon état.

Salle des vélos :

La salle est équipée de 12 vélos, la base de travail consiste à effectuer, sans arrêt, 30 minutes de pédalage à une vitesse de 20 km/h. Pour chaque patient, le niveau de difficulté est défini par le kiné de façon à améliorer au fil des jours les capacités physiques et surtout la performance du cœur.

Salle de tapis de marche :

Le même principe est suivi pour ces 12 appareils, il s'agit de marcher pendant 30 minutes à une vitesse et un niveau de pente fixés par le kiné.

Cet exercice est complémentaire du vélo, il développe principalement le fonctionnement du cœur et la musculation des membres inférieurs pour une réadaptation à l'effort debout. Ce qui correspond à une reprise des principales activités de la vie courante.

Salle des ateliers de musculation :

Une grande variété d'appareils (banc de Koch, chaises de musculation de bras ou des jambes, vélos à bras, rameurs, stimulation musculaire...) sont proposés aux insuffisants cardiaques et aux malades en attente de greffe pour faire travailler un par un tous les muscles, ce qui constitue un entraînement progressif à l'effort.

Salle de gymnastique :

Dans cette salle, sont proposés des cours collectifs de gymnastique et d'aide à la respiration indispensables aux patients ayant été immobilisés un certain temps.



La période de réadaptation en interne est de trois semaines en principe. Elle concerne les personnes en réadaptation postopératoire du CHU de Caen principalement et celles hospitalisées en cardiologie dans le centre (50 lits) .

Certains patients poursuivent en externe leur travail de sollicitation des fonctions cardiaques. 200 patients en moyenne sont inscrits et pratiquent à raison de 1 à 3 fois par semaine.

Quelques greffés montrant une insuffisance au niveau du test d'effort poursuivent quelque temps la rééducation en externe.

Pour ma part, j'ai suivi ce travail de stimulation dans le service pendant 18 mois avant la greffe à raison de 2 fois par semaine. Cette préparation m'a permis d'aborder l'opération dans les meilleures conditions compte tenu de mon état général. Greffé depuis un an, j'ai retrouvé au centre de Trouville, en réadaptation interne puis en externe, une bonne condition physique.

Marc Collas

NOS RÉUNIONS CONVIVIALES ET TRADITIONNELLES DU PREMIER SEMESTRE

Comme chaque année, nous avons maintenu nos traditionnelles réunions conviviales à Yvetot qui réunissent toujours au moins une vingtaine d'adhérents et proches.

En janvier la traditionnelle galette des rois



et le 13 mars les crêpes de la mi-carême où Josette Bosselin nous avait fait le plaisir de venir.



Aline et Jean-Paul Fouache nous ont organisé dans leur jardin le 22 mai avec Evelyne et Serge Coustham un pique-nique somptueux, salué par le beau temps heureusement revenu.



Les plats, en particulier les gâteaux, étaient bien tentants.... .



L'après-midi s'est terminé par un concours d'adresse remporté par Claude Debrée et Serge Coustham.



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 JUIN

Notre assemblée générale annuelle s'est réunie le samedi 5 juin 2010 dans les locaux de l'E.S.A.T. d'Yvetot.

La séance s'est ouverte à 10 h par une allocution de bienvenue du Président Alain Picart et une minute de silence à la mémoire de nos camarades malheureusement disparus cette année.

Un tour de table a permis aux adhérents de se présenter.

Notre secrétaire Arlette Fontaine a exposé le **rapport d'activités 2009** :

<i>Samedi 10 janvier</i>	<i>Traditionnelle galette des rois à l'E.S.A.T. d'Yvetot (15 personnes)</i>
<i>Samedi 14 mars</i>	<i>Après-midi crêpes à l'E.S.A.T. d'Yvetot (18 personnes)</i>
<i>Samedi 25 avril</i>	<i>Assemblée Générale à Yvetot, suivie du repas à la résidence Lefebvre (13 personnes étaient présentes – 9 pouvoirs ont été donnés). Un compte-rendu de cette journée a été établi</i>
<i>Samedi 23 mai</i>	<i>Pique-nique chez Mme Crevel à Routot (23 personnes)</i>
<i>Samedi 12 septembre</i>	<i>Visite du parc de Clères, de la Corderie Valois de Notre-Dame de Bondeville et du musée des sapeurs pompiers de Montville (28 personnes)</i>
<i>Samedi 17 octobre</i>	<i>Journée mondiale du don d'organes – 4 personnes étaient présentes sur le stand de Rouen et 4 également sur le stand de Fécamp ainsi que 3 jeunes lycéennes"</i>

Notre trésorier, Jean-Paul Fouache le **rapport financier** :

Exercice du 1/01/2009 au 31/12/2009

Dépenses

Recettes

Frais de courrier (enveloppes, timbres, etc..)	524,10 €	<u>Subventions accordées</u>	
Tampon, banderole	206,09 €	Département	750,00 €
Bulletin « Echo »	1 029,71 €	Franqueville St Pierre	120,00 €
Telecom	610,81 €	Cotisation adhérents	1 000,00 €
		Membres bienfaiteurs	679,00 €
		Vente Tee shirts	40,00 €
<u>Manifestations</u>			
Galette des rois	147,05 €		
Crêpes	2,98 €	<u>Produits de manifestations</u>	
Pique-nique Routot	133,78 €	Repas assemblée générale	255,00 €
Assemblée, générale repas	244,00 €	Pique-nique	300,00 €
Sortie Clères	676,90 €	Galette des rois	105,00 €
Journée du don d'organes	7,30 €	Sortie Clères	590,00 €
		Journée du don d'organes	51,95 €
		Dons inhumation du président M. Bosselin	1 443,50 €
<u>Divers</u>			
Cotisation fédération	300,00 €		
Trophée au président démissionnaire	95,85 €		
Achat Pin's	15,00 €		
Fleurs décès	160,00 €		
Assurance MAAF	71,84 €		
<u>Total des dépenses</u>	4 225,41 €	<u>Total des recettes</u>	5 334,45 €

Le Président le **rapport moral** :

"Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de votre présence à notre assemblée générale qui témoigne de l'intérêt que vous portez aux activités de notre association.

Nous commencerons par observer une minute de silence à la mémoire des personnes disparues.

J'ai été désigné pour assurer la tache de président mais j'ai repris le travail à temps plein et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour remplir les nombreuses tâches de l'association. Cette année est l'année de renouvellement du bureau et du conseil d'administration. Je pense que le département de l'Eure est sous représenté dans l'association et des administrateurs de l'Eure seraient les bienvenus.

Je rappelle les objectifs de notre association :

- *de réunir un maximum de transplantés cardiaques en vue d'organiser et de coordonner leurs actions avec l'aide si besoin de la fédération française et européenne*
- *de mettre en œuvre et de renforcer leur solidarité, leur information, leur soutien et leur défense*
- *de représenter les greffés auprès d'instances médicales, sociales et associatives existantes ou à venir*
- *de promouvoir et valoriser les dons d'organes et de tissus humains.*
- *de participer à l'information sur les transplantations cardiaques*
- *d'apporter son soutien à la recherche médicale et au développement des greffes*
- *de mener des actions de prévention des pratiques pouvant favoriser les risques d'atteinte à la santé individuelle ou collective et d'y participer.*
- *de soutenir toute autre association ayant les mêmes objectifs de santé*
- *de disposer des structures et des moyens matériels et financiers permettant la mise en œuvre des objectifs de l'association.*

Pour l'année 2009, je tiens à remercier pour leur implication personnelle Jean Claude Fenyo pour la poursuite de notre journal et Arlette Fontaine pour la prise en charge du secrétariat et de mes demandes souvent tardives. Je remercie également tous les membres du bureau et les bénévoles."

Les 3 rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Conformément aux statuts, un nouveau bureau pour une durée de 3 ans devait être recomposé.

Après appel de candidatures, le nouveau bureau suivant a été élu à l'unanimité :

- Président : Alain PICART
 - Vice-président : Serge COUSTHAM
 - Trésorier : Jean-Paul FOUACHE
 - Trésorière-adjointe : Marie-Antoinette CREVEL
 - Secrétaire : Arlette FONTAINE
 - Secrétaire-adjointe : Josette BOSSELIN
- Autres membres du bureau :
- Marc COLLAS, Jean-Claude FENYO, Vincent CARON

Diverses autres questions ont été évoquées, notamment :

- la préparation de la sortie du 18 septembre dans l'Eure organisée par Marie-Antoinette Crevel,
- notre participation au périple de Jean-Claude Le Bourhis à Lamberville le 10 juin et Darnétal le 14 juin,
- l'état de préparation des Jeux européens de Växjö début juillet,
- un bref compte-rendu de l'assemblée générale de la Fédération nationale qui s'était réunie la semaine précédente à Dijon. La prochaine se tiendra à La Grande-Motte les 21 et 22 mai 2011,
- un schéma du sommaire du prochain Echo (n°17).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h et les participants ont partagé un repas convivial à la résidence Lefebvre.



LES JOURNÉES DU DON D'ORGANES

à Lamberville le 10 juin et Darnétal le 14 juin

Don d'organes : pour sauver des vies il faut l'avoir dit.

La 10ème journée nationale du don d'organes a été fixée cette année par l'Agence de la Biomédecine le 22 juin.

Nous avions toutefois décidé de participer le 10 juin, pour être plus efficaces, au prologue à Lamberville du périple cycliste de notre ami Jean-Claude Le Bourhis, adhérent à l'association Nouvelle Vie (Pays de Loire), âgé de 76 ans et transplanté à Nantes il y a 10 ans, depuis la Normandie où il a vécu sa jeunesse, en Vendée où il réside désormais et le 14 juin pour son étape à Darnétal.

Son objectif que nous partageons bien sûr est :

1) de promouvoir et sensibiliser le public sur l'utilité de ce geste si noble, si généreux, et gratuit, en sachant que demain c'est peut-être vous, vos proches, vos amis, qui en auront besoin et avec au cœur notre slogan :

Le don d'organes, c'est sauver des vies !

2) prouver que même après une greffe la vie continue malgré l'âge de ses artères et qui de mieux placés que nous les transplantés pour parler de ce don si humaniste, nous qui avons bénéficié d'un organe, et rendre hommage aux donneurs et à leurs familles.

Cardio-Greffes Haute-Normandie s'est donc associée au comité des Fêtes et à la municipalité de Lamberville (petite localité proche de Bacqueville-en-Caux) qui avaient préparé magistralement cette manifestation (pour les raisons évoquées à la fin de l'article...):

- à partir de 14 h une concentration cyclotouriste avec au choix deux circuits de 63 ou 34 km organisés par les clubs de Luneray et Dieppe,
- une randonnée pédestre de 10 km organisée par les randonneurs de Quiberville.
- tout l'après-midi stands des associations et démonstrations des pompiers de Bacqueville-en-Caux.
- à partir de 18 h, interventions sous un chapiteau, de cardiologues et des représentants des associations, puis vin d'honneur.

Nous avons été surpris et impressionnés par la très importante participation à cette manifestation : 75 randonneurs et au moins une cinquantaine de cyclistes. Le dynamisme du maire de Lamberville (170 habitants), Monsieur Philippe Pasquier, et de son équipe est assez exceptionnel.

Le Docteur Michel Redonnet nous avait fait le grand honneur de sa présence et a participé à la concentration cycliste avec Marc Collas et Stéphane Santais, et une dizaine de transplantés ont quant à eux participé à la randonnée, certains accompagnés de leurs conjoints, et sans exagération tout à fait dans le peloton de ceux qui ne traînaient pas à l'arrière ! Et merci à celles et ceux qui se sont dévoués pour tenir notre stand avec distribution de nos brochures dont Arlette Fontaine et son mari Philippe et Serge et Evelyne Coustham.

Enfin, le ciel a été particulièrement clément : la pluie s'est arrêtée quelques minutes avant le départ des randonneurs et l'orage ne s'est déchaîné que quelques minutes après la clôture de la manifestation.

Les conférences et témoignages ont été très intéressants et appréciés :

- le Président du Club Cœur et Santé de Dieppe (Fédération Française de Cardiologie) : prévention, les gestes qui sauvent, réadaptation après un accident cardiovasculaire,
- le Président de l'ADOT 76 : le don d'organes, législation, processus, la carte de donneur,
- et un témoignage particulièrement déterminé et convaincant de notre Vice-président, Serge Coustham, qui a impressionné l'assistance par le ressenti de son vécu et l'importance de la carte de donneur.

Le Docteur Redonnet a exposé sur un cas concret et très récent les contraintes et les difficultés auxquelles étaient confrontées les équipes médicales face à la nécessité d'une transplantation urgente engageant un pronostic vital à très court terme. Son témoignage a été complété par le Docteur Birembaut, cardiologue en ville, dont l'activité est bien sur très étroitement liée à celle de l'équipe du CHU. Ces interventions et l'humanisme du Docteur Redonnet ont marqué profondément l'assistance, comme me l'a confié ensuite l'ami qui m'avait accompagné.

Enfin, sont naturellement intervenus le représentant du Crédit Agricole qui a permis l'organisation matérielle, et les élus locaux, le président de la communauté de communes Saâne et Vienne et le conseiller général du canton.

La réunion s'est terminée par un discours émouvant de Jean-Claude Le Bourhis qui a eu l'heureuse surprise de recevoir cinquante ans après le bouquet du vainqueur par la même gracieuse jeune femme, et le traditionnel vin d'honneur.

Je pense que rarement la participation de notre Association, à la fois par le nombre de transplantés, qui en marchant ou pédalant ont montré que la greffe, ça marchait, et par l'exhaustivité des témoignages des associations, a été aussi positive auprès d'un public nombreux dont ceux qui n'avaient pas encore entendu parler de la carte de donneur ont dû être convaincus.



Nous avons également accueilli Jean-Claude Le Bourhis à l'arrivée de son étape à Darnétal le 14 juin, ville de son mariage et d'une partie de son activité professionnelle et licencié à l'Union Cycliste de Darnétal. Jean-Claude était accompagné depuis Buchy par des jeunes cyclistes de son ancien club et également quelques cyclistes de Buchy.

Un débat sur le don d'organes suivi d'une réception à l'Hôtel de Ville en présence du maire, Monsieur Christian Lecerf, avait été organisé sur l'initiative de Madame Françoise Varin, adjointe chargée du sport, de la communication et des nouvelles technologies et Monsieur Hubert Prieur, chef du Service des Sports et du développement économique.

Alain Picart et Jean-Claude Fenyo (représentant la présidente de la FFAGCP, Claire Macabiau) ont pu répondre aux nombreuses questions posées par l'assistance (une quarantaine de personnes) sur divers aspects du don. Une documentation avait été disposée à l'entrée de la salle avec des cartes de donneurs.

Ont participé également à cette réunion Arlette et Philippe Fontaine et Isabelle Jégou que nous avons retrouvée avec grand plaisir.



Nous avions également participé à la seconde soirée sur le don d'organes organisée par la municipalité de Pavilly le 18 mai, où le Docteur Michel Redonnet a notamment prononcé un exposé très complet sur la transplantation cardiaque : pourquoi, comment, les suites.

Etaient également intervenus le Docteur Edgar Menguy, responsable de la coordination et son équipe, ainsi que Madame Lize Schick, transplantée du foie, qui organise des stages conviviaux pour jeunes greffés en Suisse, et un jeune homme en attente de greffe de rein avec sa maman.



Jean-Claude Fenyo et photos de Marc Collas

LE CONGRÈS NATIONAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE GREFFÉS DU CŒUR ET DES POUMONS

Le congrès annuel s'est déroulé à Dijon les 28 & 29 mai derniers. Organisé magistralement par les responsables de Cardio-Greffes Bourgogne et Franche-Comté qu'on ne saurait trop remercier pour la qualité et la convivialité de leur accueil, ce congrès a été, comme toujours, l'occasion de rencontres amicales et de travail avec les représentants des sept autres associations affiliées à la FFAGCP.

Une visite guidée du centre historique de Dijon nous a permis de découvrir nombre de monuments parfaitement restaurés témoins de sa riche histoire. Un diaporama spécialement conçu à notre attention nous a présenté les merveilles architecturales des deux régions, enfin les repas nous ont confirmé que la Bourgogne était bien une terre viticole et de gastronomie exceptionnelle (sans en abuser...), avec en outre une animation très appréciée d'un groupe folklorique et musical.



Malgré tout, les représentants des associations ont travaillé !

Un compte rendu exhaustif de l'assemblée générale sera diffusé ultérieurement.

La Présidente rappelle tout d'abord la mémoire de Michel Bosselin et Jean Huet.

On notera essentiellement :

- l'approbation à l'unanimité des rapports moral, d'activités et financier 2009,
- le renouvellement complet du bureau de la Fédération à l'unanimité pour une durée de 3 ans :

Présidente : Claire Macabiau, Cardio-Greffe Ile-de-France

1er Vice-président : Jean-Daniel Jury, Cardio-Greffes Bourgogne & Franche-Comté

2ème Vice-Président : Maurice Brelet, Midi Cardio-Greffes

Secrétaire : Geneviève Leray, Nouvelle Vie (Pays de Loire)

Secrétaire adjoint : Alain Picart, Cardio-Greffes Haute-Normandie

Trésorier : Fernand Brun, Cardio-Greffes Haute-Normandie

Trésorier adjoint : Patrick Spiess, Cardio-Greffes Alsace.

L'ensemble des 8 associations regroupe environ 450 membres. La Présidente doit effectuer une mission à Marseille afin d'y susciter la création ou l'adhésion d'une association régionale.

Le point a été fait sur diverses questions : Jeux européens de Växjö en Suède où la délégation française sera très fournie (57 participants dont 28 transplantés compétiteurs), révision des lois de bioéthique au Parlement cet automne, en particulier le sujet délicat et controversé de la création d'un éventuel registre des donneurs, l'adoption à la quasi unanimité par le Parlement européen le 19 mai d'une directive sur le don d'organes et la transplantation visant à harmoniser les procédures et une meilleure mutualisation entre les Etats membres. Les Etats ont en principe 2 ans pour transposer dans leur législation cette directive.

Jean-Claude Boulmer, Président de la FNAMOC qui rassemble environ 10.000 membres présente les deux nouvelles brochures qui viennent d'être éditées dans la série Cool la Vie (disponibles sur demande) : "L'infarctus, et après ?" (n°7) et "Bouger plus avec ma maladie cardiovasculaire" (n°8). Une discussion s'ouvre sur les difficultés encore très grandes pour les emprunts malgré quelques avancées de la convention AREAS et l'hétérogénéité des décisions des Maisons Départementales du Handicap.

Une allocution très documentée d'un représentant du maire de Dijon responsable des associations (plus de 1.000 à Dijon !) et un exposé très intéressant d'un cardiologue du CHU sur les diverses phases de réadaptation physique et sportive après un accident cardiovasculaire ou une greffe ont été très appréciées.

Il a été enfin décidé que l'Assemblée générale 2011 serait organisée les 21 et 22 mai à La Grande-Motte par Languedocœur.



Alain Picart et Jean-Claude Fenyo

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT AU NOM DE LA MISSION D'INFORMATION SUR LA RÉVISION DES LOIS DE BIOÉTHIQUE (extraits)

(le texte complet est accessible sur le site de l'assemblée nationale à l'adresse suivante :
<http://www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/rap-info/i2235-t1.pdf>)

Note liminaire

En 1994, les premières lois sur la bioéthique ont été votées (cf. loi 94-654). Il est alors prévu qu'elles soient révisées 5 ans plus tard, en 1999. Pour diverses raisons, la première révision n'a été effective qu'en 2004 (cf. loi 2004-800).

Six ans après la dernière révision, un réexamen complet est en cours, en vue d'adapter la législation à l'évolution de la science, du droit et de la société. Cette fois, un large panel d'intervenants a été consulté, organismes et institutions aussi bien que simples citoyens, afin de parvenir au consensus le plus large possible sur des sujets souvent très complexes.

Une mission d'information de l'assemblée nationale a publié un rapport dont nous avons extrait le chapitre consacré aux greffes d'organes et de cellules. Ce rapport sera le support de la discussion au Parlement cet automne. Certaines propositions consensuelles seront adoptées, d'autres qui font plus débat comme la création d'un registre national des donneurs restent en suspens.

*Par ailleurs, le Parlement européen a définitivement adopté le 19 mai dernier à une très large majorité (94 %) et après deux ans de travaux une directive sur le don d'organes et la transplantation, avec l'accord de la Commission et du Conseil. Deux expressions peuvent caractériser ce texte : **standardisation des procédures et plus grande mutualisation des organes**. Cette directive est déclinée dans un plan d'action 2009-2015 où l'on relève notamment le besoin d'une meilleure connaissance des donneurs potentiels. Les traités en vigueur prévoient que les directives européennes doivent être transposées dans les législations nationales dans les deux ans qui suivent leurs publications. Bien que ce ne soit pas toujours le cas, les parlementaires français devront très certainement prendre en compte cette directive lors de leurs futurs débats.*

L'Agence de la Biomédecine aura certainement un rôle d'expertise très important dans ce contexte.

Jean-Claude Fenyo

CHAPITRE 7 – LES GREFFES D'ORGANES ET DE CELLULES

A. LES PRÉLÈVEMENTS D'ORGANES SUR PERSONNES DÉCÉDÉES EN ÉTAT DE MORT ENCÉPHALIQUE ET APRÈS ARRÊT CARDIAQUE

1. Les données statistiques sur les prélèvements d'organes

a) Un déficit important de dons d'organes

Plusieurs chiffres reflètent la réalité de ce déficit de prélèvements et de dons. En 2008, 4 620 greffes dont 5 % grâce à des donneurs vivants (232) et 95 % sur des personnes décédées ont été réalisées, soit un chiffre comparable à ceux des années précédentes : 4 238 en 2005, 4 428 en 2006 et 4 666 en 2007.

Sur la même période, on constate une augmentation progressive des demandes de greffes, puisque celles-ci étaient au nombre de 13 687 en 2008 contre 13 081 en 2007 et 12 492 en 2006. L'adéquation entre la demande et l'offre demeure donc faible. Elle était de 28 % en 2008.

b) De longs délais d'attente

Un autre paramètre est à prendre en compte, celui des délais sur les listes d'attente. Il était de 18,4 mois en 2008 pour les greffes rénales. Pour la seule greffe rénale 201 malades inscrits sur la liste d'attente sont décédés sans avoir été greffés.

c) Une comparaison entre la France et l'Espagne défavorable à la France mais qui mérite d'être relativisée

L'Espagne est le pays qui est le mieux placé pour les prélèvements avec un taux de 34,2 donneurs par million d'habitants, suivi par la Belgique – 28,1 –, les États-Unis – 26,6 – et la France – 24,6.

L'activité de transplantation peut constituer jusqu'à 70 % du total des ressources d'un coordonnateur. Il semblerait que les rémunérations spécifiques perçues par les personnels médicaux et paramédicaux participant au prélèvement soient versées collectivement au service et réparties ensuite entre ces personnels, cette forme de mutualisation étant censée éviter toute dérive. Ces pratiques pourraient expliquer les différences existantes avec la France, tout risque de conflit d'intérêts ne pouvant par ailleurs être totalement exclu. Le versement d'une compensation financière pour la prise en charge des frais d'obsèques et de rapatriement du corps s'il s'agit d'un donneur étranger paraît aussi avoir été un facteur incitatif loin d'être négligeable.

2. Les données institutionnelles : l'organisation du système français de prélèvement d'organe sur personne décédée

Le système français présente quatre caractéristiques :

- il est fondé sur le consentement présumé des dons d'organes ;
- il repose sur une organisation du prélèvement dont on peut penser qu'elle n'est pas assez efficace ;
- la rémunération du prélèvement et de la greffe s'avère insuffisamment attractive ;
- le suivi psychologique de la famille du donneur n'est pas pris en compte..

a) Un système basé sur le consentement présumé des dons d'organes

Le taux moyen de prélèvement par pmh est de 23 dans les pays ayant un consentement présumé et de 15 dans les pays ayant un consentement explicite.

b) Une organisation des réseaux de prélèvements d'organes insuffisamment efficace

Proposition n° 53. Valoriser l'activité hospitalière de recensement des donneurs potentiels en état de mort encéphalique. Le recensement pourrait être facturé à 35 % du forfait prélèvement multi-organes

Proposition n° 54. Fixer des objectifs chiffrés de recensement de donneurs en état de mort encéphalique aux agences régionales de santé, afin que la France rattrape son retard dans le recensement

Proposition n° 55. Renforcer la coordination des équipes de prélèvement et de transplantation sous l'autorité des agences régionales de santé en liaison avec l'Agence de la biomédecine

Proposition n° 56. Rendre obligatoire le programme « Cristal action » de recensement des donneurs potentiels en état de mort encéphalique, qui repose aujourd'hui sur le volontariat

Proposition n° 57. Développer l'autonomie des équipes de prélèvement par rapport aux équipes de greffes, développer l'école des chirurgiens préleveurs et revaloriser leur rémunération

c) Une tarification de l'activité des prélèvements d'organes sous évaluée

Proposition n° 58. Homogénéiser les critères d'inscription sur les listes d'attente des greffes en retenant des critères objectifs de gravité et de pronostic comparables d'insuffisance rénale

Proposition n° 59. Renforcer les équipes de transplantation sur le modèle des équipes de prélèvement, en y adjoignant des infirmières de coordination en transplantation

Proposition n° 60. Mieux informer les malades souffrant d'insuffisances rénales des avantages de la greffe par rapport à d'autres formes de traitement

Il est évident que les considérations précédentes ne relèvent pas directement de la compétence du législateur mais si celui-ci a l'ambition d'augmenter le taux de prélèvement d'organes dans notre pays, il

ne saurait les ignorer. Elles démontrent également que les progrès susceptibles d'être enregistrés en la matière ne passent pas forcément par la loi. Comme l'observe l'étude britannique déjà citée, les résultats obtenus en matière de dons d'organes résultent d'une combinaison de différents facteurs, à savoir la législation, la disponibilité des donneurs, l'organisation des prélèvements, l'investissement dans la politique de santé publique et l'attitude de l'opinion publique à l'égard des dons d'organes.

d) Une absence de suivi psychologique des familles

Proposition n° 61. Doter les centres de dons d'organes de psychologues pour suivre les familles des donneurs décédés

3. Les interrogations éthiques soulevées par les prélèvements sur les personnes décédées

a) Les prélèvements sur donneurs en état de mort encéphalique

Le nombre de sujets en état de mort encéphalique déclarés à l'Agence de la biomédecine était de 3.181 en 2008.

b) Les prélèvements sur donneurs décédés après arrêt cardiaque

Proposition n° 62. Inviter les sociétés savantes à ouvrir un débat sur la procédure de prélèvements après arrêt cardiaque (catégorie Maastricht III)

Ce débat devrait porter sur les critères médicaux du prélèvement, l'intentionnalité des actes médicaux, leur dimension éthique et leur délai

Proposition n° 63. Définir, au sein de bonnes pratiques, les modalités des rapports avec les proches pour la mise en œuvre des prélèvements après arrêt cardiaque des catégories Maastricht I et II

B. LES PRÉLÈVEMENTS SUR DONNEURS VIVANTS

1. Faut-il élargir le cercle des donneurs vivants ?

On pourrait suggérer un élargissement de la législation française aux dons croisés, en confiant le contrôle du respect du libre consentement, de l'équivalence des âges et de la gratuité du geste au Tribunal de grande instance, l'anonymat étant préservé.

Proposition n° 64. Autoriser les dons croisés d'organes ayant fait l'objet d'un consentement préalable, exprès, libre et éclairé de chaque membre des deux couples sous le contrôle du Tribunal de grande instance, l'anonymat étant préservé

2. La procédure actuelle faisant appel à des experts et à un magistrat est-elle adaptée ?

Proposition n° 65. Diviser la composition des comités « donneurs vivants » en deux collèges, l'un composé d'experts et l'autre de représentants de la société civile

3. La prise en charge financière des donneurs vivants est-elle satisfaisante ?

Proposition n° 66. Assurer tout au long de la vie une prise en charge des complications médicales pouvant intervenir postérieurement au don pour les donneurs vivants

Proposition n° 67. Introduire la notion de délai de remboursement des frais d'hébergement et de transport pour les donneurs vivants dans la loi et fixer ce délai dans un texte réglementaire

4. Comment assurer un suivi des receveurs et des donneurs et exprimer la reconnaissance de la collectivité ?

PROPOSITION DE LOI

tendant à créer un « registre des accords »en faveur du don d'organes

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Par manque de greffons, 1 000 personnes décèdent chaque année. Malheureusement, on peut toujours parler de pénurie d'organes et force est de constater que les listes d'attentes pour une greffe sont longues. Cela est inadmissible et intolérable, surtout à l'heure où la médecine dispose de techniques de transplantation très avancées.

Il s'avère donc nécessaire de se donner les moyens pour sensibiliser la population française pour être donneur. Pour y parvenir, il faut avant tout s'interroger sur les motifs de cette pénurie d'organes afin d'y remédier. Pour cela, il convient de se placer du côté du donneur d'organes. Le choix du don repose sur un grand principe qu'est le consentement. C'est précisément ce consentement qui pose problème et qui semble générer la situation de pénurie.

Deux grandes catégories législatives de consentement existent en Europe, le consentement explicite et le consentement présumé. Ce dernier type de consentement est majoritaire et c'est celui que la loi française a adopté. C'est l'une des lois du 29 juillet 1994 relatives à la bioéthique, réformée par la loi n° 2004-800 du 6 août 2004, qui régit le consentement au don d'organes. Elle considère toute personne majeure comme consentante au prélèvement de ses organes et tissus après sa mort si elle n'a pas manifesté de refus de son vivant. À cette fin un Registre National des Refus existe, mais la personne peut également exprimer son refus par d'autres moyens.

Cependant, ce système se révèle insuffisant en pratique lors de la survenance d'un décès. Une récente enquête vient d'ailleurs de mettre en évidence ce constat et il est notable de constater que :

- 60 % des Français ne connaissent pas la loi ;
- 41 % seulement ont indiqué leur position à leurs proches ;
- 30 % préféreraient faire respecter leur position par écrit ;
- 41 % seulement ont fait connaître leur position à leur entourage ;
- 12 % portent une carte de donneur d'organes.

Tous les systèmes mis en place pour recueillir le consentement ayant montré leurs limites, il faut encore les améliorer. Pour cela, il serait judicieux de créer un registre administratif des accords sur lequel les citoyens pourraient expressément mentionner leur position en faveur du don d'organes. Tel est l'objet de la proposition de loi suivante que je vous demande de bien vouloir adopter.

PROPOSITION DE LOI

Article unique

Le deuxième alinéa de l'article L. 1232-1 du code de la santé publique est ainsi rédigé :

« Ce prélèvement peut être pratiqué dès lors que la personne a exprimé, de son vivant, son consentement à un tel prélèvement. Ce consentement est exprimé sur un "registre des accords". Il est révocable à tout moment. »

LES NUMÉROS D'URGENCES

Les ambulanciers ont remarqué que très souvent lors d'accidents de la route, les blessés ont un téléphone portable sur eux. Toutefois, lors des interventions, on ne sait jamais qui contacter dans ces listes interminables de contacts. Les ambulanciers ont donc lancé l'idée que chacun d'entre nous rentre dans son répertoire, la personne à contacter en cas d'urgence sous le même pseudonyme.

Le pseudonyme francophone connu est « ECU » (= En Cas d'Urgence). C'est sous ce nom qu'il faut entrer le numéro de la personne à contacter, utilisable par les ambulanciers, la police, les pompiers ou les premiers secours. Lorsque plusieurs personnes doivent être contactées on peut utiliser ECU1, ECU2, ECU3, etc. Facile à faire, ne coûte rien et peut apporter beaucoup.

Les numéros d'urgence les plus importants sont :

- **le 15 : SAMU** - Urgences médicales en agglomération
- **le 17 : Police secours ou Gendarmerie**
- **le 18 : Pompiers** - Incendies, accidents et urgences médicales
- **le 112 est le numéro pour les appels d'urgence dans tous les pays de Union Européenne.** En France, le **112** redirige sur les numéros 15,17,18

Arlette Fontaine

LE TOUT PREMIER CŒUR ARTIFICIEL

La société CARMAT basée dans les Yvelines devrait commercialiser d'ici 2013 le premier cœur artificiel. De quoi redonner espoir aux patients victimes d'insuffisance cardiaque terminale.

Le nombre de greffons disponibles est très insuffisant, il manquerait 100.000 donneurs par an dans le monde.

Le professeur Carpentier, fondateur de CARMAT et son équipe ont mis au point cet organe artificiel : il pèse 900 g, comporte 2 ventricules, 2 oreillettes, 4 valves et un système de régulation. Ce cœur artificiel sera connecté à une batterie rechargeable portée par le patient autour de la taille. L'autonomie serait de 4 à 12 heures.

Cette technique entraînerait une diminution des risques de rejet et donc des médicaments anti-rejets dont nous connaissons les effets secondaires.

Les tests précliniques sur des bovins seront prochainement validés, les premiers essais sur l'homme pourraient avoir lieu dès 2011 dans six hôpitaux de France.

Le coût de l'appareil est évalué à 150.000 € environ.

Marc Collas

Références :Journal « Le Parisien » du 27/05/2010
Pour plus d'information, consulter le site internet « Professeur Alain Carpentier »

LA CUISINE

COULIBIAC DE SAUMON



**Pour 4 personnes – Préparation : 40 mn
Cuisson : 20-25 mn**

Ingédients (pour 4 personnes) :

600 g de cabillaud
2 cuillerées à soupe de farine
1 oeuf
25 g de chapelure
Sel, poivre

Pour la sauce tomate :

2 gros oignons
400 g de tomates pelées (en boîte)
40 g de beurre
2 cuillerées à café de féculle
½ cuillerée à café de paprika
Sel, poivre

Garniture :

Olives farcies aux anchois et aux piments
Persil haché

- Coupez le poisson en 4 morceaux.
- Dans une assiette, mélangez la farine et le sel et roulez-y le poisson.
- Trempez ensuite chaque morceau dans l'œuf battu, puis enrobez-les de chapelure et laissez reposer.
- Pendant ce temps, préparez la sauce : épluchez et hachez l'oignon finement. Faites-le blondir dans une casserole avec le beurre. Ajoutez les tomates avec leur jus, le paprika, le sel et du poivre.
- Laissez mijoter 10 minutes à feu doux et passez au moulin légumes.
- Dans une grande poêle, mettez à roussir le beurre et faites-y dorer les morceaux de cabillaud, 5 minutes de chaque côté, jusqu'à ce que le poisson soit bien cuit.
- Disposez-le sur un plat bien chaud.
- Délayez la féculle dans un peu d'eau et incorporez-la à la sauce sur le poisson.
- Garnissez avec le persil haché et les olives farcies détaillées en rondelles.
- Servez avec des pommes vapeur et une salade verte.

Josette Bosselin

DÉCOUVERTE DE NOTRE REGION

La Ferme de Bray

Située après Saint-Saëns, à quelques kilomètres de Forges-les Eaux sur la D 915, la « Ferme de Bray » à Sommery est un véritable conservatoire de la mémoire rurale.

C'est un domaine agricole du XVIIème siècle que les propriétaires, agriculteurs retraités, depuis toujours passionnés de patrimoine rural, ont mis en valeur de façon exceptionnelle.

Son pressoir à cidre, son moulin à augets, sa laiterie ont été restaurés et recueillent les différentes machines utilisées à l'époque.



Un vieux colombier du village a été entièrement déplacé et reconstruit dans les règles de l'art.

Un peu plus loin, dans la grange, on peut découvrir une très complète collection d'outils agricoles et artisanaux.

Une promenade agrémentée d'une étendue d'eau, de pierres et de fleurs nous mène alors au poulailler, puis au cellier où le pressoir et les différents outils nous racontent la fabrication du cidre. En effet, la ferme possédait un verger très important.



Au-dessus de la cave, une exposition nous montre les traditions de la vie du début du siècle dernier à Sommery.

Chaque étape de la visite est richement illustrée par des documents d'époque qui font revivre ces lieux.

Ce retour dans le passé peut être apprécié par tous, nostalgie pour les plus âgés et mémoire instructive pour les plus jeunes.

Ce cadre très accueillant et reposant, incite à prolonger le séjour par une nuit en chambre d'hôte dans la maison de maître, et ainsi faire de cette escapade, peut-être un retour aux sources.

**La Ferme du Bray
Sommery
Mr et Mme PERRIER
Tel : 02.35.90.57.27**

Geneviève Collas

Culture et tradition normandes : le patois

Cette nouvelle rubrique ouverte à la suggestion de Marie-Antoinette Crevel va vous permettre de découvrir à l'aide d'histoires le patois normand. Lorsque notre vocabulaire sera suffisamment riche, nous tiendrons peut-être une Assemblée générale en patois.

Eune tite histoire

Boujou Maît Jean, comment qu'cha va eudpis
la derniè'e fais ?

Pin plus mal man Nono pis tei ?

Pas pire eune toute.

Dis moi as tu apprins pou' eul pé Gérard. I
s'est foutu bas dans eun fossé.

Ah non j'ons pin su cha, comment qu'il a fait
san compte ?

Il était sa comme eune **gode**. Il avait trop
bésaillé histouère eud' feïter eul' décès d'cha
belle-mé. C'tte vieuille **guénon** là, al y en a t'i
fait veir ?

Est vrai qu'eu' l'ai aperchu dans la basse
après-midi, il avait déjà du vent dans les
voiles. I' marchait eud' travers comme eun
quien s'en va à la messe, mais il **avait pin
oco san plumet**.

Oui, mais eul' pire, est qu'il est timbé dans eun
fossé plein d'iau. Il avait pin la **forche** eud'
s'ar'lever pis qu'il a failli mourri' neyé.

Cha **mucrit**, qu'i' disait, cha mucrit.
Hureus'ment qu'les éfants qui l'suivaient en
riochant ont pu **qu'rir'** eud' l'aide. No peut di'
qu'il a **écappé** à eune mort affreuse. Li qui
n'connaichait comme iau qu' la **plie**.



Qui qu'i dit ?
Gode : petit poisson qui avance
en zigzaguant

Bésailler : boire sans modération

Guénon : méchante femme

Avoir san plumet : être fin saoul

Forche : force

Mucrit : se dit du temps quand il
devient humide et qu'il va pleuvoir

Qu'rir' : chercher

Écaper : échapper

Plie : pluie